

Notre mission : Éduquer et soutenir pour un avenir prometteur et engagé
Nos valeurs : la réussite, le dépassement de soi, l'humanisme, l'innovation, le développement durable

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la demande de la présidente, vous êtes convoqués à une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Cégep qui se tiendra le **23 mars 2026, à 18 h 30, à la salle Roch Gardner (E-111).**

Invitées : *M^{me} Mélanie Bélanger, directrice des ressources humaines et du développement organisationnel, pour le point 3.1*
M^{me} Isabelle Simard, conseillère pédagogique, pour le point 4.2
M^{me} Josiane Malo Mainville, directrice générale de la Fondation, pour le point 4.3

Ordre du jour

		Info.	Résol.	Temps
1.0	Ouverture de l'assemblée			
1.1	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée			
☐ 1.2	Adoption de l'ordre du jour		■	---
1.3	Mot de la présidente	■		5 min.
2.0	Procès-verbaux			
☐ 2.1	Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 17 février 2026		■	5 min.
2.2	Affaires découlant du procès-verbal	■		5 min.
☐ 2.3	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 février 2026		■	5 min.
2.3	Affaires découlant du procès-verbal	■		5 min.
☐ 2.5	Procès-verbal du comité exécutif de l'assemblée ordinaire tenue le 12 février 2026	■		5 min.
3.0	Mot de la direction			
3.1	Mot du directeur général et directeur des études par intérim	■		10 min.
3.0	Dossiers de décision			
☐ 3.1	Avis de motion : Politique d'appréciation de la contribution (Politique n° 42)	■		15 min.
☐ 3.2	Calendriers scolaires 2026-2027		■	5 min.
4.0	Points d'information			
☐ 4.1	Bilan des demandes d'admission au 1 ^{er} mars 2026	■		15 min.
🗨 4.2	Présentation sur l'intelligence artificielle générative	■		15 min.
☐ 4.3	Bilan des réalisations 2024-2025 de la Fondation du Cégep de Victoriaville	■		15 min.
☐ 4.4	Report des assemblées du CE et du CA de juin	■		5 min.
5.0	Correspondance et documents informatifs			
				-- min.
6.0	Divers			
7.0	Huis clos des administrateurs *			

8.0	Levée de l'assemblée			

Prochaine assemblée : 27 avril 2026, 18 h 30

François St-Cyr
Secrétaire général

* À la fin de chaque réunion du conseil d'administration, s'il y a lieu et au besoin, les administrateurs échangent à huis clos sans les membres de la direction qui ne sont pas administrateurs, incluant le Secrétaire général. Les administrateurs participants sont invités à soulever tout objet de préoccupation aux fins de discussion.